RÉCAP' UTIL' SPÉCIAL ÉLECTIONS

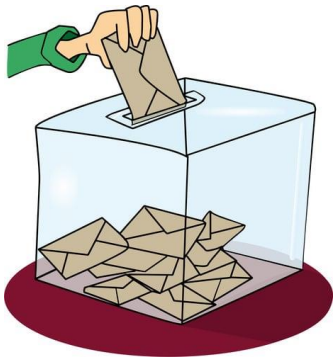

Du jeudi 04/11 au vendredi 18/11 à 13h00, vous allez élire, pour une durée de 4 ans, vos représentant-e-s du personnel de droit public.

Etes-vous bien inscrit-e-s sur les listes électorales ?
Changement de patronyme ?
Mutation ?
Réintégration ?

Pour le savoir rendez-vous dans l'intranet national ET régional….

Pour pouvoir voter vous devez impérativement figurer sur les listes électorales.

Pour vérifier que vous figurez bien sur les listes électorales rendez-vous dans :

- l'**Intranet National** pour voter en CCPN (Commission Consultative Paritaire Nationale)

ET

- l'**Intranet régional** pour voter en CCPLU (Commission Consultative Paritaire Locale Unique)

Vous ne figurez pas sur les listes électorales ?

Vous avez des questions ?

Contactez la CGT Pôle Emploi Bretagne qui vérifiera votre situation et interviendra si besoin auprès du service Relations Sociales.

Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr

AVEC LA CGT PÔLE EMPLOI BRETAGNE,
TOUJOURS ACCOMPAGNÉ-E-S,
JAMAIS SEUL-E-S !

La CGT Pôle emploi Bretagne - 7-9 boulevard Solférino 35000 Rennes
☎ 02 99 30 41 25 - 06 86 96 18 13 - Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr
Retrouvez nous sur Facebook et consultez notre site internet